

DEPARTEMENT DU RHONE  
COMMUNE DE VOURLES

<p><b>Nombre de conseillers :</b> En exercice : 23 Présents : 23 Votants : 23</p> <p><b>Ont voté :</b> Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mil vingt, le vingt trois mai à dix heures à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le dix huit mars deux mille vingt, s'est réuni en conseil municipal à la salle polyvalente Jean de Pascal, sous la présidence de Madame Catherine STARON, Maire.</p> <p><b>Étaient présents :</b> Catherine STARON, Thierry DILLESEGER, Elyane CLOP, Ernest FRANCO, Pascale MILLOT HAUK, Dominique REGNIER, Pascale BONNIER, Jean Pierre COMBLET, Elisabeth CHENAU, Sébastien BLANC, Pascale TURMEL-LOTTEAU, Christophe CUOQ, Véronique PROT, Fabien DUMAS, Françoise ROUBIN, Jean Marie CARRE, Claire RENOUPREZ, Christophe PINEL, Adeline FILLLOT, Serge MICHAUT, Anne-Marie ISSARTIAL, Philippe RISCH, Valérie CHANUT.</p> <p><b>Absents :</b> néant</p> <p><b>Pouvoirs :</b> néant</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Sébastien BLANC</p>
--	--

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2020-024  
SEANCE DU 20 MAI 2020**

**OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

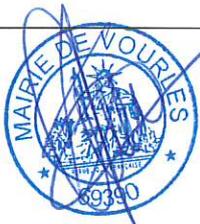
Conformément à l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal détermine le nombre d'adjoints au maire sans que ce nombre ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

L'effectif légal du conseil municipal de Vourles étant de 23 membres, le nombre maximum des adjoints est par conséquent de :  $23 \times 30 \% = 6.9$ , soit SIX.

Compte tenu de la multiplicité des domaines d'intervention d'une commune auxquels seront confrontés les adjoints élus, il est proposé de fixer à SIX le nombre des adjoints à élire au sein du conseil municipal de Vourles.

**Le conseil municipal,  
Madame Catherine STARON, Maire, entendue  
A l'unanimité des membres présents et représentés  
FIXE le nombre d'adjoints à six (6)**

Pour : 23      Contre : 0      Abstention : 0

<p>Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture Le Et publication Le</p> <p>Le Maire, Catherine STARON</p>		<p>Fait et délibéré les jours, Mois, an et heure que susdits et ont signé au registre les membres présents Pour copie conforme,</p> <p>Le Maire, Catherine STARON</p>	
---	---	---	---

Accusé de réception en préfecture  
069-216902684-20200523-2020-024-DE  
Date de réception préfecture : 25/05/2020